

Lundi 24 novembre à 8 h 30

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION

(M. le Ministre Marcourt)

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Olivier DESTREBECQ sur l'apport de la SOGEPa dans la région du Centre

Patrick LECERF sur les subsides régionaux accordés aux entreprises du secteur du transport fluvial

Jenny BALTUS-MÖRES sur le Plan Marshall 2022

Christine DEFRAIGNE sur le projet Créashop à Liège

Olivier DESTREBECQ sur la revalorisation des commerces dans les centres villes

Gilles MOUYARD sur la diminution en Wallonie du taux d'emploi au sein des P.M.E.

Christine DEFRAIGNE sur la sidérurgie liégeoise

Valérie DE BUE sur les aides européennes à la recherche

Gilles MOUYARD sur la création d'une Agence spatiale belge associant les Régions

Virginie DEFRANG-FIRKET sur l'évolution du secteur des applications mobiles

Olivier DESTREBECQ sur l'apport de la Sogepa dans la région du Centre

N'ayant pas eu de réponse à ma question écrite du 9 octobre 2014, je me permets de relancer le sujet via cette question orale.

Cette année, la Sogepa aura injecté 1,5 milliards d'euros dans l'économie wallone en 30 ans. Un chiffre pour le moins impressionnant et pourtant vraisemblablement insuffisant eu égard au nombre de faillites et au marasme que vivent les entreprises.

A cet égard, je vois d'un bon œil la rénovation du site internet de la Sogepa et sa volonté de mieux communiquer et de mieux informer.

Vous n'êtes pas sans savoir que la situation économique dans la région du Centre n'est guère brillante. On pense immédiatement à des noms tels que Lamy-Lutti, Durobor, NLMK, Duferco, etc...

Je souhaiterais donc savoir quel est le montant investi annuellement par la Sogepa dans les entreprises du Centre ?

A quel pourcentage du budget total de la Sogepa ce montant correspond t-il ?

Sur l'ensemble des entreprises en difficulté aidées par la Sogepa, quel est le pourcentage de faillites ? A combien ce pourcentage s'élève t-il pour la région du Centre ?

Patrick Lecerf sur les subsides régionaux accordés aux entreprises du secteur du transport fluvial

Nos routes sont de plus en plus encombrées, engendrant de nombreuses nuisances. Les transports alternatifs doivent être favorisés et soutenus. Le transport fluvial, s'inscrivant dans les modes alternatifs, apparaît dès lors comme un moyen non négligeable. Je me réjouis que le Ministre des Travaux publics, Monsieur Maxime Prévot, en fait le quatrième axe de son « *plans Infrastructures* » en prévoyant une amélioration des 450 km de voies hydrauliques wallonnes, jonctions vers la Méditerranée et les pays de l'Est, qui permettent de transporter chaque année 40 millions tonnes de marchandises, représentant deux millions de semi-remorques en moins sur nos routes. Rappelons que le port de Liège constitue le troisième port fluvial d'Europe ... Le transport fluvial engendre une diminution de circulation, d'accidents, de pollution et de la dégradation des routes. Ce mode de transport est donc essentiel économiquement (les incidents de circulation coûtent entre 1 et 2% du PIB en Belgique chaque année) et écologiquement en réduisant les rejets de CO². Le récent rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) tire d'ailleurs la sonnette d'alarme

La Région entend soutenir ce secteur en octroyant des subsides aux entreprises. L'ancien régime d'aide se terminant le 31 décembre 2013, la précédente majorité wallonne, sur votre proposition, a adopté dans l'urgence un arrêté le 15 mai 2014 visant à pérenniser les subsides régionaux en faveur des petites, moyennes ou grandes entreprises qui réalisent des investissements favorisant des modes de transport alternatifs à la route et qui poursuivent les objectifs de protection de l'environnement. Il est important de souligner que cet arrêté produit ses effets depuis le 1er janvier 2014.

Malheureusement, il semble que des entreprises de transport fluvial, après avoir envoyé leur demande au Service public de Wallonie (SPW) et avoir reçu un accusé de réception, attendent depuis plusieurs mois votre courrier officiel leur annonçant la prime qui leur sera accordée sur base de leur dossier. Je souhaiterais attirer votre attention sur la nécessité d'agir car la pérennisation de plusieurs bateliers dépend fortement de ces subsides. De plus, le « *plan Infrastructures* » concernant les voies hydrauliques de Monsieur Maxime Prévot n'a de sens que si ce secteur d'activité est réellement soutenu.

Pouvez-vous m'informer de la situation ?

Avez-vous pris connaissance de ces demandes de subsides ?

Comment expliquez-vous ce délai d'attente de plusieurs mois ?

Quand les entreprises concernées seront-elles fixées par rapport à leur dossier ?

L'enveloppe budgétaire concernant ces subsides va-t-elle rester identique durant les prochaines années ?

Jenny Baltus-Möres sur le Plan Marshall 2022

D'après mes informations, le Plan Marshall 2022 mis en œuvre par votre gouvernement implique des démarches administratives compliquées et donc un temps d'attente avant de recevoir une aide beaucoup trop long.

D'autre part, l'information semble insuffisante auprès des PME, et une communication plus importante serait nécessaire pour que toute la Région puisse profiter des possibilités proposées.

Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les exigences auxquelles il faut répondre pour recevoir les aides financières?

Christine Defraigne sur le projet Créashop à Liège

Le 1^{er} novembre 2013, le projet Créashop voyait le jour. J'avais déjà eu l'occasion de vous questionner sur les modalités du projet, sans succès... L'heure est à présent au bilan. Une année après le lancement, à Liège, de cet appel à projet, plusieurs commerces ont ouvert. Le dernier comité de sélection a eu lieu le 29 septembre dernier. Je n'en ai pas, ou peu, entendu parler. Pouvez-vous me chiffrer le nombre de potentiels indépendants qui se sont présentés devant vous ? Et combien de nouveaux projets ont-ils été retenus ?

L'objectif de Créashop, précise la presse, est l'ouverture d'une trentaine de nouveaux commerces sur une période de 3 ans. En sachant que plus d'une année s'est écoulée, pensez-vous que cet objectif sera réalisable ? Lorsque l'on observe les chiffres actuels, je me permets d'en douter. Les cellules commerciales restant alors vides, comptez-vous, Monsieur le Ministre, relancer le projet par d'autres canaux ? S'il existe un manque de visibilité, forcément... Mais je ne doute pas que vous allez remédier à cela de la meilleure manière qui soit. Je me permets donc de vous demander quelle sera votre méthode ?

Ensuite, il me semble judicieux de parler de localisation. Dans le règlement de l'appel à projets, il est stipulé que la zone peut être modifiée par les organisateurs en intégrant d'autres quartiers commerciaux, « *en fonction de l'évaluation du dispositif* ». La situation, à Liège, nécessite-t-elle de revoir à la hausse le nombre de zones concernées par l'octroi de la prime ? Dans l'affirmative, lesquelles ?

Enfin, cette « évaluation du dispositif » a-t-elle été réalisée ? Quelles en sont alors les conclusions ?

Olivier DESTREBECQ sur la revalorisation des commerces dans les centres villes

La déclaration de politique générale érige à très juste titre, comme objectif prioritaire de « réserver en priorité les zones d'activité économique à des activités qui ne peuvent pas être localisées ailleurs et encourager le retour des entreprises, commerces et services qui s'y prêtent au sein des villes et des villages ».

Atteindre l'objectif est impératif car trop souvent, nous voyons des vitrines dans les cœurs de ville de Wallonie arborant des enseignes mentionnant : à louer, à vendre, commerce à remettre, liquidation totale, etc.

Une des premières raisons à la profusion de ces funestes messages est le développement des grands centres commerciaux en périphérie. Je parle d'expérience à La Louvière où le centre commercial Cora a mis à mal le centre-ville, il y a plusieurs décennies déjà.

Le constat vaut également pour d'autres villes comme à Mons où les Grands-Prés, d'ailleurs en passe d'être agrandis, font du tort aux commerces du centre.

Les causes sont évidentes : des magasins très différents se concentrent dans un espace réduit, ces zones sont à l'abri des intempéries, l'offre de parking est importante, l'accès est aisé, un espace horeca est souvent prévu, etc.

A La Louvière, nous avons pris la mesure de ce phénomène et mis en place la Strada ; un complexe commercial situé en plein centre-ville et qui permettra des synergies avec les commerces du centre historique.

Naturellement, toutes les villes n'ont pas la chance de bénéficier d'une zone libre, suffisamment grande pour accueillir un projet d'une aussi vaste ampleur.

Je souhaiterais donc savoir, Monsieur le Ministre, quelles actions concrètes se cachent derrière l'objectif énoncé.

Il est toujours facile de se fixer des objectifs mais cela est inutile s'il n'y a pas de concrétisation.

Quelles mesures concrètes sont-elles déjà planifiées pour redynamiser le commerce en centre-ville ?

Une concertation entre le Gouvernement, Comeos et des organismes comme l'AMCV est-elle en cours pour dégager de nouvelles pistes ?

En somme, que peut espérer le commerce de la part du Gouvernement Wallon ?

Gilles Mouyard sur la diminution en Wallonie du taux d'emploi au sein des PME

Monsieur le Ministre, selon les statistiques de SD Worx, l'emploi au sein des PME belges aurait augmenté de 0,14% au 3^{ème} trimestre.

Cependant, le rapport met en évidence l'existence de différences entre les différentes entités fédérées du royaume. Ainsi, au cours des douze derniers mois, l'emploi dans les PME :

- Flamandes a augmenté de 1,4%,
- Bruxelloises a baissé de 0,8%,
- Wallonnes a baissé de 1,1%.

Ces résultats confirment une nouvelle fois que les PME flamandes sont plus sensibles à la conjoncture et que la Wallonie et Bruxelles sont plus fragiles. SD Worx indique à ce sujet que le redressement économique des PME flamandes « *s'y fait maintenant plus rapidement, alors qu'elles ont essuyé de lourds revers lorsque la situation était difficile* ».

L'autre information qui nous est communiquée concerne l'Indice Emploi PME de SD Worx qui atteindrait actuellement un taux de 111,4 après le troisième trimestre de 2014. Ce qui signifierait que depuis décembre 2005, les entreprises de moins de 100 travailleurs occuperaient 11,4% de collaborateurs en plus.

Monsieur le Ministre, quelle est votre analyse de la situation actuelle concernant le taux d'emploi au sein des PME wallonnes? Comment expliquez-vous cette diminution de 1,1% du taux d'emploi au sein des PME en Wallonie au cours des douze derniers mois ? Comment comptez-vous venir en aide aux PME ?

Christine Defraigne sur la sidérurgie liégeoise

Monsieur le Ministre, nous sommes toujours sans nouvelles de ce décret, à portée générale, « appropriation expropriation » d'outils, annoncé lors de la législature précédente. Pour rappel, car il me semble tombé aux oubliettes, ce décret prévoyait que la Région wallonne pouvait obliger les entreprises, suite à leur fermeture, de céder leurs outils, en tout ou en partie, pour cause d'utilité publique. Où en est-on dans ce projet ? Pouvons-nous conclure que ce « décret », si je puis l'appeler ainsi, subit une « mise sous cocon » ? Ou l'idée a-t-elle été définitivement oubliée ?

En vous citant : « Mon intention est de demander l'accord de la Commission européenne sur le dispositif avant de revenir devant le gouvernement », ce qui nous pousse à croire que vous n'abandonnez pas. Pourtant, 6 mois après l'annonce de telles mesures, je ne vois toujours rien à l'horizon...

Le temps passe, les outils se dégradent. En conséquence : les coûts augmentent. Il faut agir rapidement. Dans quelle direction comptez-vous aller ? Quels sont vos moyens d'action ?

Par ailleurs, vous me confirmiez que le démantèlement des sites de Mittal était prévu dès que les procédures du décret s'achèveraient. Où en est-on à ce propos ? J'ai ouï dire que ce démantèlement serait prévu pour 2015, est-ce exact ? Avez-vous une date butoir à me fournir ?

Et concernant la mise sous cocon, est-elle toujours d'actualité, suite à la fermeture de la cokerie d'Ougrée de juin dernier ? Est-ce imaginable de voir se réactiver une phase à chaud sans cet élément ?

Vous me répondiez également, lors de ma précédente question à ce sujet, que vous étiez en attente d'une décision au niveau fédéral. En conséquence, il vous était impossible de déterminer l'intensité du dégrèvement éventuellement octroyé. Que pouvez-vous me dire de plus aujourd'hui ?

Plus généralement, Monsieur le Ministre, et parce que mes questions restent chaque fois sans réponse, je me permets de remettre le sujet sur le tapis. Qu'en est-il de la situation globale des sites ?

La Région wallonne, la direction et syndicats d'ArcelorMittal Liège devaient se retrouver ce mercredi 12 novembre afin de vérifier si les engagements pris par Arcelor étaient respectés. Qu'est-il ressorti de cette réunion ?

Et quel est l'objet de la réunion de ce 17 décembre ?

Dernièrement, il me semble nécessaire de m'inquiéter du bilan de l'ASBL « Udil.Ge », créée pour « limiter la casse » sociale... Peu de travailleurs sont actuellement en activité... Quel est le bilan de cette ASBL ? Le potentiel démantèlement de 2015 engendre un nouveau type de travail, ces travailleurs sont-ils formés, à présent ? Combien de temps encore vont-ils rester en stand-by Monsieur le Ministre ?

Valérie DE BUE sur les aides européennes à la recherche

Selon certaines sources, la Wallonie profiterait trop peu de la manne que représentent les aides européennes à la recherche et à l'innovation.

Les universités, entreprises et autres centres de recherche wallons ont obtenu ces dernières années moins de 15% des subsides octroyés en Belgique par l'Union européenne dans le cadre du 7e programme-cadre de financement (FP7). En terme de chiffre et pour savoir exactement de quoi on parle, à elle seule, l'université catholique flamande de Louvain (KUL) a décroché sur cette période 263 millions, soit autant de fonds que l'ensemble des acteurs wallons réunis. A Bruxelles, la proximité avec les instances européennes poussent les entreprises à se tourner plus systématiquement vers l'Europe ce qui constitue une bonne chose. Mais pour la Wallonie c'est clairement une autre histoire.

Les acteurs wallons ne se privent-ils pas d'énormément de moyens ? Ceci serait dommage pour le développement de la Wallonie car le potentiel n'est pas assez exploité mais surtout, ils jouent sur un terrain relativement peu concurrentiel, puisqu'ils ne sont **pas** incités à trouver des partenaires pour faire de l'innovation paneuropéenne ambitieuse, comme l'exigent les programmes européens.

On le sait, les fonds structurels destinés à soutenir les régions les plus défavorisées d'Europe ne sont pas encore épuisés en Wallonie. Malgré cela, ne devrions-nous pas saisir toutes les opportunités ?

Monsieur le Ministre, il y a là un problème clair d'autant plus quand on sait que le taux de réussite des candidatures wallonnes dépasse à peine un tiers des dossiers. Pourriez-vous me dire ce que vous comptez faire pour inverser la tendance? Comment pousser ces chercheurs et nos universités à faire les démarches pour toucher ces fonds européens?

Vous parlez de mettre en place un groupe de travail. Pourriez-vous me dire quand est ce qu'il verra le jour et pour quand comptez-vous nous proposer des solutions structurelles pour changer de dynamique?

Gilles Mouyard sur la création d'une Agence spatiale belge, associant les Régions

Monsieur le Ministre, vous n'êtes pas savoir que la Secrétaire d'Etat en charge de la Politique scientifique indiquait dernièrement au sein de la Commission économie du Parlement fédéral, vouloir mettre en place une Agence spatiale belge. Ou autre nom qui lui est donnée « un *Office interfédéral pour l'espace, doté de la personnalité juridique, associant les Régions* ».

Alors qu'il existe déjà une agence spatiale européenne, à laquelle de nombreuses entreprises belges sont associées avec la participation aussi de multiples entreprises wallonnes, l'on peut se poser la question de quelle serait l'utilité de cette « Agence ».

A cette question le cabinet de la Secrétaire d'Etat Elke Sleurs répondait en déclarant : « *Le traité de Lisbonne a accordé des compétences spatiales à la Commission européenne, qui ne prend pas nécessairement en compte les intérêts belges. De plus, le contexte spatial a changé, avec aussi des initiatives privées aux Etats-Unis. Le statu quo serait mortel pour nos entreprises* ».

L'un des objectifs poursuivi par la mise en place d'une telle agence serait d'assurer une meilleure interaction entre les Régions. Pour Elke Sleurs « *L'industrie ne s'en portera que mieux, en Wallonie, à Bruxelles et en Flandres* »

Monsieur le Ministre, quelle est votre analyse de la situation ? Que pensez-vous de l'idée de la Secrétaire d'Etat en charge de la Politique scientifique de créer une Agence spatiale belge associant les Régions ? Comptez-vous y participer si vous y êtes invité ? Si non, pourriez-vous justifier votre réponse ?

Virginie Defrang-Firket sur l'évolution du secteur des applications mobiles

Une étude de GigaOM, un blog américain spécialisé dans l'actualité high-tech, pointe le haut potentiel économique de l'évolution des TIC. Selon cette étude, le nombre de développeurs d'applications fonctionnant sur les téléphones mobiles et les réseaux sociaux, au sein de l'Union européenne, passera de 1 million en 2013 à 2.700.000 en 2018. 39% des développeurs seront des petits développeurs indépendants. Toujours selon l'étude, si nous ajoutons les emplois indirects, en 2018 4.8 millions d'emplois pourraient potentiellement être créés en Europe.

Comment positionnez-vous la Wallonie afin que celle-ci bénéficie de l'expansion de ce marché et ne regarde pas le train passer ?

Quels outils le gouvernement a-t-il prévus de fournir aux développeurs d'applications pour permettre aux Wallons d'être compétitifs ?

En Wallonie, la couverture haut-débit est-elle suffisante pour permettre aux développeurs de s'implanter n'importe où, en ce compris en Région rurale, et pour offrir aux utilisateurs un accès optimal à ces applications ?

Des programmes d'éducation et de formation aux compétences de développement de(s) réseaux mobiles et sociaux, sont-ils envisagés ?